

# LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

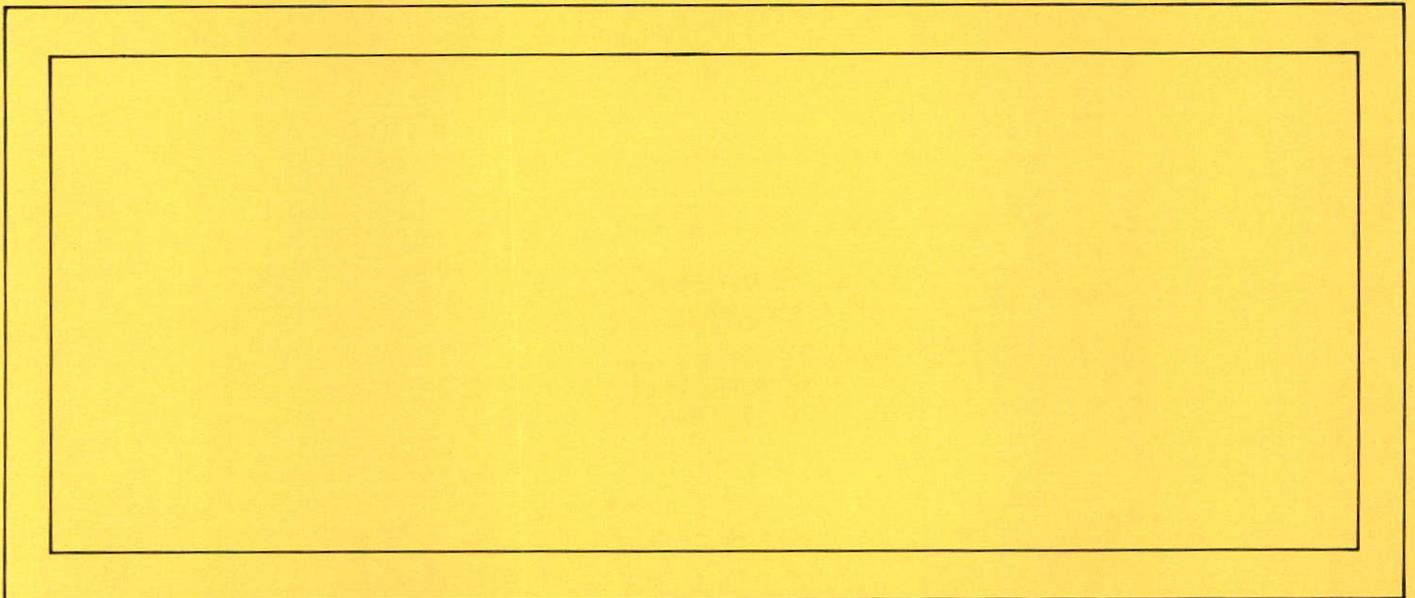


UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS





**QUARANTE-CINQUIÈME RAPPORT ANNUEL  
DE LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC  
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS**



**Unions régionales**

L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins  
 L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins  
 L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins  
 L'Union régionale de Gaspé des Caisses populaires Desjardins  
 L'Union régionale de Sherbrooke des Caisses populaires Desjardins  
 L'Union régionale de Rimouski des Caisses populaires Desjardins  
 L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins  
 du diocèse de Chicoutimi  
 L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins  
 de l'Ouest-Québécois  
 L'Union régionale de Saint-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins  
 L'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins

**Institutions**

La Société d'Assurance des Caisses Populaires  
 L'Assurance-Vie Desjardins  
 La Sauvegarde Compagnie d'Assurance sur la Vie;  
 La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada  
 Fiducie du Québec.

**Administrateurs**

\* Alfred Rouleau  
*président et chef de la direction*

\* Jean-Marie Ouellet (1977)  
*président du conseil  
 d'administration*

\* François Richard (1979)  
*premier vice-président du  
 conseil d'administration*

\* Henri-Paul Trudel (1978)  
*deuxième vice-président du  
 conseil d'administration*

\* Charles Cimon (1979)  
*secrétaire du conseil  
 d'administration*

François Adam (1978)

\* Raymond Audet (1977)

\* Guy Bernier (1978)

\* J.-Roland Bellemare (1979)

\* Raymond Blais (1979)

\* Paul-R. Charbonneau (1977)

\* Raymond Comtois (1979)

Jean-Marie Couture (1979)

\* Gilbert Dragon (1978)

Clément Gauthier (1979)

\* A.-Hervé Hébert (1977)

\* Wesley Hogg (1977)

\* Albert Lajoie (1979)

\* Paul Lamoureux (1977)

\* André Landry (1978)

\* Georges-Octave Langlois (1977)

\* Roland Lapointe (1978)

\* Robert Létourneau (1978)

\* Lionel Ménard (1978)

Oscar Mercure (1977)

\* Armand Parent (1978)

\* Lucien Pilon (1979)

\* Rosario Rainville (1977)

\* Roger Roy (1977)

\* Adrien Vachon (1978)

\* Claude Veilleux (1979)

\* *Membres du Comité exécutif*

**Gestion**

MEMBRES: Alfred Rouleau, *président*, Charles Cimon, Oscar Mercure, Jean-Marie Ouellet, François Richard, Henri-Paul Trudel.

Alfred Rouleau  
*président*

Paul-Émile Charron  
*adjoint au président et  
secrétaire général*

**Éducation**

MEMBRES: Raymond Audet, *président*, Jean-Marie Couture, A.-Hervé Hébert, Roland Lapointe, Robert Létourneau, Adrien Vachon.

René Croteau  
*directeur général*

Yvon Daneau  
*directeur général adjoint  
Recherche et développement*

**Étude des rapports  
des institutions**

MEMBRES: J.-Roland Bellemare, *président*, Guy Bernier, Raymond Comtois, Wesley Hogg, Albert Lajoie, Lionel Ménard.

Gilles Jobin  
*directeur général adjoint  
Ressources humaines*

Marc Lemieux  
*directeur général adjoint  
Contrôle et gestion*

**Régie de l'inspection**

MEMBRES: Georges-Octave Langlois, *président*, François Adam, Lucien Pilon, Rosario Rainville, Roger Roy.

Louis Arnaud  
*directeur général adjoint  
Inspection*

**Relations de travail**

MEMBRES: Raymond Blais, *président*, Paul-R. Charbonneau, Gilbert Dragon, Clément Gauthier, Paul Lamoureux, Armand Parent.

1976 a été une année bien remplie. De nombreux et importants dossiers ont été soumis aux administrateurs qui, avec une pleine conscience de leurs responsabilités et avec le souci du meilleur intérêt du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, ont pris les décisions qui s'imposaient. Au moment de vous livrer ce rapport de nos activités, nous désirons les remercier de l'excellent travail qu'ils ont fait et leur témoigner une fois de plus la confiance que le Mouvement met en eux.

Nous désirons profiter de la circonstance pour remercier spécialement ceux qui nous ont quittés dans le cours de l'année 1976: messieurs Charles Cimon, Yvan Couturier, J.-Gaudiose Hamelin, Albert Lajoie, François LaRoche, Robert Létourneau, Gérard Roussel, Gérard Tremblay, Claude Veilleux. Également nous désirons faire état de l'assiduité des administrateurs aux assemblées du Conseil d'administration et du Comité exécutif. Elle témoigne de leur dévouement tout autant que de leur attachement au Mouvement.

Si l'on jette un regard attentif sur ce qui a fait l'objet de nos principales préoccupations durant l'année 1976, on se rend compte qu'ont été touchés divers éléments concernant le Mouvement dans ses caractéristiques propres qui en font l'originalité et qui le situent par rapport aux autres institutions économiques et financières. Ce qui a sans doute contribué à aviver davantage la prise de conscience de notre rôle et de nos responsabilités.

C'est ainsi que dans un mémoire sur le projet de loi du Gouvernement du Québec sur la protection du consommateur, nous avons dû affirmer la nature coopérative des caisses populaires Desjardins et mettre en évidence leurs traits caractéristiques qui les différencient de toute exploitation commerciale et qui, au point de vue pratique, en font des associations de consommateurs vouées à la protection, à la défense et à la promotion de leurs membres. C'est une réalité dont doit tenir compte la Loi sur la protection du consommateur.

De même, dans l'examen du projet de loi fédérale C-16 sur la protection des emprunteurs et déposants, nous avons dû nous demander s'il était pertinent d'appliquer ce projet de Loi à des institutions coopératives; à raison de leurs objectifs socio-économiques, elles assument déjà cette responsabilité de protéger leurs membres contre les abus qui préoccupent le législateur appelé à adopter cette loi.

Dans le mémoire présenté à l'occasion du Livre blanc sur la révision de la législation bancaire canadienne, tout en étant d'accord avec la création envisagée de l'Association Canadienne des Paiements, nous avons affirmé notre volonté, d'une part, de demeurer assujettis à une seule juridiction, soit la juridiction provinciale, les caisses populaires étant régies par la Loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec, et, d'autre part, notre rejet de toute proposition qui soit de nature à soumettre les caisses populaires au maintien de réserves auprès de la Banque du Canada.

En bref, nous avons établi clairement que les caisses populaires Desjardins relèvent de la juridiction de la Province de Québec depuis leur origine et qu'elles veulent le demeurer. Par ailleurs, les caisses populaires Desjardins estiment qu'il n'est pas nécessaire au fonctionnement de la compensation qu'elles soient astreintes au maintien de réserves à la Banque du Canada.

Nous avons poursuivi nos démarches pour la refonte de la Loi des caisses d'épargne et de crédit qui, nous assure le Ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières, s'effectuera au cours de cette année.

Il me fait plaisir de souligner ici que dans la plupart de ces interventions, nous avons eu des pourparlers avec les autres fédérations de caisses d'épargne et de crédit au Québec. Le mémoire sur le Livre blanc concernant la révision de la législation bancaire canadienne fut un mémoire conjoint. Le mémoire que nous avons présenté sur le projet de loi fédérale concernant la protection des emprunteurs et déposants fut également signé par les autres fédérations québécoises qui en avaient pris connaissance et qui lui avaient donné leur accord.

Beaucoup d'efforts ont donc été consentis à l'intercoopération. Mentionnons aussi à ce chapitre qu'en plus de fournir les services de télétraitement à La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Ltée depuis deux ans, des ententes analogues ont été conclues cette année avec la Ligue des Caisses d'Économie du Québec, avec l'Ontario Credit Union League et avec La Fédération des Caisses Populaires Acadiennes.

Face aux besoins de formation et d'implantation de nouvelles coopératives au Québec, notre entier appui comportant des implications financières fut accordé à l'établissement d'une Société de développement coopératif. D'autre part, un fonds spécial d'aide à des initiatives à caractère populaire ou social sera créé en vue de soutenir le dynamisme de la base.

Parallèlement à ces actions et dans l'intention de faire avancer notre réflexion commune, un Congrès provincial des caisses populaires se tiendra en 1978 sur le thème suivant: « Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, face au développement coopératif dans un Québec contemporain ». Des assises régionales le précéderont comme une phase préparatoire en vue d'assurer une meilleure participation. De telles assises sont indispensables à la santé d'un mouvement démocratique comme le nôtre.

Au niveau interne, on peut qualifier de progrès l'accord intervenu entre les unions régionales, les institutions et la Fédération sur le partage des responsabilités et des champs de juridiction. Pouvant être mis à jour périodiquement avec l'assentiment des parties impliquées, ce partage pourra s'adapter à l'évolution future avec, comme résultat, une utilisation plus rationnelle, et dans un meilleur climat psychologique, de nos ressources humaines et financières.

Nous sommes heureux de vous dire que, dans un souci de démocratisation s'inspirant des objectifs fondamentaux de notre Mouvement, les caisses populaires et les unions régionales ont été mises en rapport direct de propriété avec Fiducie du Québec, La Sauvegarde, La Sécurité. En effet, les caisses populaires et les unions régionales sont devenues, en 1976, les propriétaires directs du capital de ces institutions, comme elles le sont d'ailleurs de La Société d'Assurance des Caisses Populaires et de L'Assurance-Vie Desjardins.

Dans une suite logique, et pour répondre au désir manifesté par les bailleurs de fonds d'y jouer un rôle efficace, nous avons modifié les méthodes de recrutement des administrateurs des institutions. Bien que les normes et critères devant présider au choix des candidats resteront sous la responsabilité de la Fédération, l'union régionale concernée pourra formuler elle-même ses recommandations concernant la désignation des administrateurs aux institutions membres de la Fédération.

Dans son souci constant pour le personnel du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, nous avons tenu le colloque annuel destiné aux dirigeants du Mouvement sur les relations de travail. Nous avons, de plus, accepté que soit proposé un meilleur plan de sécurité sociale et que soit créé un comité spécial qui réinterrogera le régime supplémentaire de rentes.

Ce comité a aussi reçu le mandat de faire un examen particulier de la situation des employés ayant de longs états de service et dont la pension est jugée inadéquate.

Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier le personnel de son excellente collaboration. Nous l'invitons en même temps à continuer à bien remplir sa tâche avec le même dévouement et le même sens des responsabilités.

Nous connaissons, depuis quelques années, une situation économique difficile. L'économie de notre pays est prise dans l'étau du chômage et de l'inflation. Les mesures qui sont prises pour réduire la hausse des prix ont souvent, entre autres effets, de réduire ou d'enrayer le développement des emplois et d'augmenter effectivement, avec la progression de la population active, le chômage. Il faut se réjouir de la réduction dans l'augmentation des prix au cours de l'année 1976 par suite des mesures de contrôle de l'inflation qui ont été prises par nos gouvernements. Par ailleurs, tous les citoyens déplorent que le taux du chômage ait augmenté de façon inquiétante au cours de ces dernières années. À ce point que le développement de l'emploi est maintenant passé au premier rang dans les préoccupations des citoyens et de nos gouvernants qui avisent aux meilleures mesures à prendre pour augmenter les emplois sans provoquer une nouvelle flambée des prix.

Nous sommes tous, en effet, gouvernés comme gouvernants, impliqués dans cette situation économique particulièrement difficile que nous traversons. Tout d'abord, nous en sommes tous, à des degrés divers sans doute, un peu responsables. Il faut bien l'admettre, de façon générale, gouvernants et gouvernés, nous avons, en ces dernières décennies, vécu au-delà de nos moyens. Nous devons dorénavant faire preuve de modération et de discernement dans notre train de vie au plan individuel et au plan collectif.

Nous devons aussi réfléchir sur nos responsabilités face aux mesures à prendre pour redresser la situation, et rechercher ensemble les voies et moyens qui nous permettront de nous en tirer le mieux possible. Car nous croyons qu'une action concertée de tous nos agents économiques et sociaux recherchant l'appui de la population est nécessaire dans la conjoncture actuelle.

En terminant, il nous apparaît que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins doit demeurer l'une des institutions sur lesquelles les citoyens du Québec peuvent compter dans leur cheminement collectif. Si le système coopératif doit conserver sa stricte neutralité, cela ne peut l'empêcher de jouer tout son rôle sur le plan économique et social pour le mieux-être de ses membres et de la population en général.

Nous croyons qu'il est utile de rappeler que les caisses populaires, les unions régionales, les institutions, et la Fédération qui les regroupe, sont nées de la

volonté populaire, et que nous vivons parce qu'elle est là derrière nous, toujours désireuse de fortifier un de ses plus importants leviers de progrès socio-économique.

C'est pourquoi il est de notre devoir de défendre notre authenticité et de nous assurer que le rôle que nous jouons est conforme à ce que la population attend de nous. Le service des membres et de la collectivité demeure toujours notre premier objectif, qui est celui d'en arriver à une société plus humaine.

**Alfred Rouleau**

À la suite de chaque exercice social, les institutions et les entreprises présentent un rapport de leurs activités pour l'année écoulée et publient un bilan financier. Par la même occasion, elles font le point sur leurs opérations et en profitent pour revoir et, s'il y a lieu, modifier leurs orientations ou rajuster leurs politiques vis-à-vis les objectifs qu'elles poursuivent.

La Fédération, un organisme de coordination, de planification et d'orientation du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, regroupe les unions

régionales et les institutions, qui sont au service de ce Mouvement.

Ses objectifs, elle les poursuit à travers ses activités à divers niveaux, soit de son assemblée générale, soit de son Conseil d'administration ou de son Comité exécutif, soit de ses commissions, soit de sa direction générale.

Dans le cadre restreint de ce compte rendu annuel, nous nous limitons à rappeler ses principales activités marquant ses préoccupations.

### **Le conseil d'administration**

#### **Activités relatives aux membres de la Fédération**

Il a pris connaissance du rapport concernant la Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité en relation avec les exigences de la résolution adoptée par le Conseil d'administration le 15 mai, et modifiée le 17 juin 1975, concernant la capitalisation. Il a décidé de former un comité ad hoc avec mandat de poursuivre la réflexion concernant l'orientation future de ces deux sociétés, et leur rôle respectif dans l'avenir.

Il a pris connaissance du résultat de la consultation concernant la répartition du droit de vote en regard des actions de La Sauvegarde, de Fiducie du Québec, de La Sécurité, entre les unions régionales et les caisses populaires Desjardins.

Il a accepté, après étude, le rapport présentant le résultat de la consultation sur le partage

des responsabilités entre les unions régionales, les institutions et la Fédération, et il en a recommandé l'acceptation par les unions régionales et les institutions.

Il a décidé que le choix des administrateurs des institutions membres de la Fédération soit dorénavant fait par les unions régionales et que soit dissoute la commission de sélection et de mise en candidature.

Après examen, il a approuvé une modification aux normes relatives aux honoraires des administrateurs des institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Il a décidé de former une commission du Conseil d'administration pour l'étude des rapports semestriels des institutions.

### **Activités relatives aux investissements et aux engagements financiers**

Il a convenu, après étude, que la Fédération accorde son entier appui à l'établissement d'une Société de développement coopératif ayant pour objectif de favoriser la formation et le développement de nouvelles coopératives.

Il a décidé de verser une contribution et de recueillir les souscriptions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins pour l'aide aux sinistrés du Guatemala.

Il a accordé son approbation à l'achat d'une émission d'obligations de Place Desjardins Inc. par les unions régionales.

Il a renouvelé la subvention à la Fédération des ACEF pour l'année sociale 1976-77, et a accordé une contribution financière à l'Association des Consommateurs du Canada (section de Québec).

Il a porté à \$10,000 pour l'année 1977 le Prix annuel Desjardins.

Il a convenu, après examen du dossier, que le prêt sollicité de \$2,000,000 par la Fédération des Magasins Co-op soit effectué par S.I.D. qui était disposée à le faire selon certaines conditions définies.

Il a donné son accord à la vente de l'Agence Constellation Ltée, propriété conjointe de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et de la Banque Provinciale du Canada.

Il a adopté le budget 1977.

### **Activités relatives à l'éducation**

Il a apporté des modifications au mandat de la Commission de l'éducation.

Il a donné son accord sur le thème de la Semaine de la Caisse Pop 1976 et sur une campagne de sensibilisation des dirigeants des caisses populaires pour susciter de nouvelles souscriptions à la Fondation Girardin-Vaillancourt.

Il a autorisé la tenue d'un congrès provincial des caisses populaires, à la suite de l'étude d'un rapport sur les options possibles quant à la forme et quant aux sujets d'étude de ce congrès. Il en a défini le thème « Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins face au développement coopératif dans un Québec contemporain ».

Il a déterminé le thème du colloque des dirigeants des unions régionales et des institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, soit: « les relations de travail et le syndicalisme. »

### **Activités relatives à la législation ou à des actions gouvernementales**

Il a accepté de proposer des modifications additionnelles dans la refonte de la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

En ce qui a trait aux effets de la législation anti-inflation en rapport avec les caisses populaires, il a donné son accord sur le rapport concernant le statut de juridiction provinciale relatif aux caisses populaires rattachées à la Fédération par l'entremise des unions régionales auxquelles elles sont affiliées.

Il a donné son accord, après étude, sur la teneur d'un document présentant le point de vue du Mouvement des Caisses populaires Desjardins sur le Livre blanc concernant la législation bancaire canadienne.

Il a pris connaissance du projet de loi C-16 du Gouvernement du Canada sur la protection des emprunteurs et déposants et a accepté le document présentant le point de vue de la Fédération sur ce projet de loi.

### **Activités relatives aux employés**

Il a étudié les modifications proposées au plan de sécurité sociale des employés du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et il a autorisé L'Assurance-Vie Desjardins à offrir ce nouveau plan de sécurité sociale.

Il a mandaté la Commission des relations de travail à procéder à l'examen du fonds de pension jugé insuffisant des employés des caisses populaires ayant de nombreuses années de service, en coopération avec L'Assurance-Vie Desjardins, en vue de le rendre adéquat.

Il a décidé de la formation d'un comité ad hoc sur les relations de travail dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Il a adopté, après étude, le document concernant le plan d'évaluation des emplois de direction dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, et en a recommandé l'acceptation par les Conseils d'administration des unions régionales et des institutions.

### **Activités relatives à l'intercoopération**

Il a étudié le rapport d'une étude de CEGIR sur l'industrie de la distribution alimentaire au Québec, en vue d'établir le rôle que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins pourrait exercer dans le développement de l'entreprise de consommation. Cette étude a été transmise à S.I.D. et à la Fédération des Magasins

Co-op pour favoriser un échange qui permettrait de connaître leurs points de vue sur cette étude.

Il a pris connaissance d'une étude sur le rôle que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins pourrait exercer dans le domaine de l'habitation.

Il a accueilli les membres du Comité exécutif de la Fédération des Magasins Co-op et pris connaissance des points de vue par lui exprimés concernant les possibilités et moyens de développer la coopération de consommation.

Il a décidé, après examen, d'adopter des modifications au barème des contributions financières au Conseil de la Coopération du Québec.

Il a autorisé la formation d'un fonds spécial pour des initiatives à caractère populaire ou social.

### **Activités relatives aux communications**

Il a approuvé, après examen, le programme de publicité institutionnelle pour l'année 1976-77.

Il a pris connaissance des recommandations de la Commission de l'éducation concernant le programme de publicité institutionnelle pour l'année 1977-78, et les a acceptées.

### **Activités relatives aux dirigeants des caisses populaires**

Il a décidé de recommander que les caisses populaires qui le désirent fassent bénéficier leurs dirigeants d'un contrat d'assurance-vie collective pour un montant pouvant s'élever à \$5,000 et en paient la prime.

### **Activités relatives aux caisses populaires**

Il a fait l'étude du rapport sur la situation présente du service de télétraitement aux caisses populaires et du document concernant la révision du programme d'investissement pour l'informatique qu'il a accepté.

### **Autres activités**

Il a accepté les recommandations de la Commission de sélection et de mise en candidature concernant le choix de personnes susceptibles d'assumer une responsabilité comme administrateur dans des entreprises où S.I.D. fait des investissements.

Il a approuvé le texte des conventions concernant l'administration des plans d'épargne-retraite et d'épargne-logement par Fiducie du Québec.

Il a donné son accord à ce que la Banque Provinciale du Canada soit acceptée comme partenaire minoritaire à Crédit Industriel Desjardins, filiale de Société d'investissement Desjardins, pour le prêt industriel.

## Le comité exécutif

Il a convenu, après examen, que la proposition présentée par Fiducie du Québec concernant des prêts en sous-ordres par les actionnaires de Fiducie du Québec, soit soumise aux Conseils d'administration des unions régionales.

Après l'étude du document présentant des modifications additionnelles suggérées à la Loi des caisses d'épargne et de crédit, il a donné son approbation à ces modifications à être transmises au ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières.

Il a étudié un projet soumis par le ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières, concernant la constitution de corporations de fonds de sécurité.

## Activités des commissions

### La commission de gestion

**MANDAT:** Étudier les problèmes de gestion et assister le président de la Fédération dans l'exercice de ses fonctions.

— Elle a fait l'étude des états financiers de la Fédération au 31 décembre 1975.

— Elle a recommandé, après étude, le programme d'investissement proposé concernant l'informatique.

— Elle a procédé à l'examen des prévisions budgétaires pour l'année sociale 1977.

### La commission de l'éducation

**MANDAT:** Veiller à la préservation et à l'adaptation de la doctrine coopérative dans les opérations exercées par la Fédération; notamment:

1) L'élaboration des programmes de formation à l'intention des dirigeants et des employés des différentes instances du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

2) L'élaboration du contenu des programmes provinciaux de publicité institutionnelle.

3) L'élaboration du contenu des programmes des colloques et des congrès provinciaux.

4) Veiller à favoriser toute activité visant à aider les unions régionales et les institutions à promouvoir une meilleure connaissance coopérative, une meilleure information, une plus grande participation des membres des caisses populaires.

5) Veiller à l'analyse des voies et moyens et des méthodes et procédés en cours ou qui sont préconisés pour la diffusion de la pensée coopérative, pour la promotion de la solidarité et de la démocratie coopérative.

— Elle a procédé à l'étude d'un projet de révision du mandat de la commission.

— Elle a pris connaissance d'un projet de formation des dirigeants préparé par la direction de la Formation.

— Elle a pris connaissance d'un programme provincial de formation en gestion à l'intention du personnel des caisses populaires préparé par la direction de la Formation.

— Elle a pris connaissance en détail du programme de publicité institutionnelle préparé par la direction des Communications.

— Elle a été informée de la façon dont on entend procéder pour évaluer la campagne de publicité 1976-77.

— Elle a été appelée à se prononcer sur l'orientation que l'on entendait donner à la campagne de publicité institutionnelle 1977-78.

— Elle a exprimé son avis sur l'importance d'une meilleure coordination provinciale des programmes de publicité-service envisagés par les unions régionales et les institutions.

— Elle a exprimé ses vues concernant le programme de sessions de perfectionnement à l'intention des employés des unions régionales, des institutions, et de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

### **La commission d'étude des rapports des institutions**

**MANDAT:** Analyser les états financiers périodiques des institutions, leurs projets d'expansion, et leur financement.

— Elle a fait l'examen et l'analyse des rapports des institutions pour le premier semestre terminé le 30 juin 1976 et a formulé des recommandations et suggestions.

— Elle a fait l'étude et l'analyse de la demande de capitalisation additionnelle formulée en novembre 1976 par La Société d'Assurance des Caisses Populaires et par La Sécurité, Compagnie d'Assurances générales du Canada.

### **La commission de régie de l'inspection**

**MANDAT:** Examiner les problèmes qui se posent à l'occasion de l'inspection des caisses populaires.

— Elle a pris connaissance de dossiers portant sur des cas particuliers.

— Elle a analysé les rapports périodiques concernant les réclamations d'assurance.

— Elle a été mise au courant de l'état et du fonctionnement de la direction de l'Inspection.

— Elle s'est penchée sur la question des prêts à taux préférentiels qui sont consentis dans certaines caisses populaires et a fait des recommandations au Conseil d'administration.

— Elle a accepté et a recommandé l'envoi d'un rapport annuel des activités de la Commission au M.C.C.I.F. et à la R.A.D.Q.

— Elle a recommandé que le service de l'inspection collabore avec les services techniques des unions régionales dans l'élaboration de mécanismes à mettre en application en vue de corriger certaines situations existantes dans les caisses populaires.

— Elle a constaté que, suite aux mesures de redressement qui ont été prises, le nombre de caisses déficitaires a diminué cette année.

— Elle a recommandé que l'on procède à une étude en profondeur de la question du capital social en regard des ristournes de fin d'année.

— Elle s'est penchée sur la question des achats des obligations d'épargne par les unions régionales au nom des caisses populaires et a fait des recommandations appropriées.

### **La commission des relations de travail**

**MANDAT:** Soumet au Conseil d'administration de la Fédération toute recommandation relative au domaine des relations de travail et des conditions de travail en général propre à favoriser une meilleure coordination des activités dans ce domaine.

— Étudie les procédures suivies et formule les recommandations appropriées relatives à la réglementation régissant les relations de travail dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

— Étudie les nouvelles conditions de travail ou les modifications qui lui sont soumises par les unions régionales et les institutions dont les employés ne sont pas syndiqués et leur formule les recommandations appropriées.

— Étudie les demandes syndicales et les intentions patronales qui lui sont soumises par les unions régionales ou les institutions dont la convention collective est en négociation et propose un mandat pour chaque négociation et la formation du comité de négociation composé d'au moins un (1) représentant de l'union régionale ou de l'institution concernée et d'un (1) représentant de la Fédération.

— Dans le cas des conventions collectives négociées dans les caisses populaires, étudie les demandes syndicales et indique au représentant de la Fédération, sur demande, les orientations relatives au mandat de négociation.

— Fait ses recommandations et suggestions sur tout problème qui lui est soumis dans le domaine des relations de travail, notamment ceux relatifs à l'accréditation, la décertification, les griefs, l'arbitrage, etc.

— Agit comme administrateur du régime de sécurité sociale du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et représente les assurés auprès de l'assureur pour les fins suivantes:

1 — Suivre l'expérience du régime. Analyser les états trimestriels ou autres documents pertinents.

2 — Tenir compte de l'évolution et des modifications apportées au régime de l'État.

3 — Analyser toute demande de couverture de nouveaux risques.

4 — Donner des avis sur l'utilisation de la ristourne et l'évolution des primes.

5 — Procéder à l'information appropriée auprès des assurés, notamment sur l'utilisation des services, les coûts, la part versée par l'employeur, etc.

6 — Statuer sur les cas particuliers.

— Elle a étudié le rapport du comité de travail sur les assurances collectives et a recommandé au Conseil d'administration d'accepter les modifications proposées.

— Elle a pris connaissance du rapport de l'enquête sur les avantages sociaux et les conditions de travail sur le marché financier du Québec.

— Elle a été saisie des développements en cours en rapport avec le Fichier central du personnel et a demandé d'être tenue au courant des différentes étapes d'évolution de ce dossier.

— Elle a été informée des plus récents développements dans le domaine des relations de travail au sein des unions régionales et des caisses populaires.

— Elle a procédé à l'étude d'un projet de révision du mandat de la commission.

— Elle a recommandé la formation d'un comité de travail provincial en vue d'étudier la question des relations de travail dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

— Elle a pris connaissance d'un document préparé par le Contentieux de la Fédération sur les pouvoirs de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration dans une caisse populaire.

— Elle a pris connaissance du mandat qui lui a été confié par le Conseil d'administration pour procéder à l'étude du régime de rentes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et à l'étude de la situation des employés qui comptent de nombreuses années de service en regard du régime de retraite.

— Elle a été informée des négociations qui se sont déroulées entre la Fédération et la Régie provinciale des mesures anti-inflationnistes relativement à la rémunération.

— Elle a étudié un projet de politique de temps supplémentaire concernant les catégories d'emplois techniques et professionnels.

— Elle a étudié la question des rapports qui doivent exister entre la Commission des relations de travail et le Comité consultatif du personnel.

— Elle a pris connaissance d'un nouveau plan d'évaluation des emplois de direction pour le Mouvement des Caisses populaires Desjardins et en a recommandé l'adoption par le Conseil d'administration.

— Elle a fait l'étude d'un document concernant la rémunération en 1977 et a fait au Conseil d'administration les recommandations appropriées.

### **La commission de sélection et de mise en candidature**

**MANDAT:** Faire un inventaire perpétuel des candidats susceptibles de remplir des fonctions d'administrateur dans les institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et, à la demande de celles-ci, leur soumettre les noms de personnes compétentes.

— Elle a proposé aux institutions des noms de candidats pour leur Conseil d'administration.

— Elle a étudié une demande transmise par le Conseil d'administration de la Fédération concernant le choix de candidats administrateurs dans les entreprises où S.I.D. détient un investissement important et a formulé au Conseil les recommandations qui lui semblaient les plus appropriées.

— Elle a fait l'étude de la synthèse des opinions exprimées par les unions régionales et les institutions concernant le rapport de la Commission sur l'étude des critères de recrutement et de choix des administrateurs des institutions et en a fait rapport au Conseil d'administration.

### Activités du secrétariat

Les activités du secrétariat comprennent la convocation et la tenue des assemblées générales de la Fédération, des assemblées du Conseil d'administration et du Comité exécutif, des assemblées des commissions du Conseil d'administration, des assemblées des comités consultatifs qui sont composés de représentants des unions régionales et des institutions.

Les activités du secrétariat comprennent aussi la rédaction des procès-verbaux de ces assemblées, la tenue des registres, la garde des archives.

Voici quelques chiffres qui nous indiquent le nombre des assemblées tenues par les conseils, commissions et comités de la Fédération:

Conseil d'administration	10
Comité exécutif	4
Commission de gestion	2
Directeurs généraux des unions régionales	8
Commission de sélection et de mise en candidature	3
Commission de régie de l'inspection	5
Commission des relations de travail	7
Commission de l'éducation	5
Commission d'étude des rapports des institutions	3
Comités consultatifs:	
Affaires bancaires et compensation	4
Affaires juridiques	5
Communication	6
Formation	5
Informatique	3
Normes et procédés	7
Personnel	8
Placements	2
Télétraitement	3

Mentionnons aussi la tenue, les 19 et 20 octobre, d'un colloque des dirigeants des unions régionales et des administrateurs des institutions sur: les relations de travail et le syndicalisme.

### Activités internationales

La Fédération a reçu de nombreuses délégations de visiteurs étrangers qui sont venus recueillir des renseignements sur le Mouvement des Caisses populaires Desjardins ou obtenir des informations sur certains services rendus par les caisses populaires et les unions régionales ou par l'une ou l'autre de nos institutions.

La Fédération a donné suite aux nombreuses demandes de renseignements qui nous sont venues de toutes parts concernant le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Nous avons participé à la Conférence Internationale du Crédit Agricole tenue à Montréal du 16 au 22 mai.

Nous avons représenté la Fédération à l'assemblée générale annuelle de la Confédération Internationale du Crédit Populaire qui s'est tenue à Rome, le 15 octobre 1976, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Association Nationale des Banques Populaires.

Nous avons participé à titre de conférencier au Congrès International des Économies Régionales tenu à Sherbrooke du 31 octobre au 7 novembre 1976.

Nous avons participé à un Séminaire international sur le financement des coopératives et des petits agriculteurs, tenu à Panama du 22 au 26 novembre 1976.

Nous avons participé, en septembre, à une réunion du Comité de Liaison International de la Coopération d'Épargne et de Crédit.

**Paul-Émile Charron**

## Secrétariat général

L'année 1976 a été marquée par une activité intense dans tous les secteurs de la Fédération.

Dans plusieurs cas, certaines de nos ressources ont été appelées à travailler concurremment sur plusieurs dossiers importants.

Le présent rapport, sans entrer dans les détails, veut vous rappeler les grandes lignes de ces différentes activités.

Sous la responsabilité directe du secrétaire général, on retrouve les quatre directions suivantes: le Secrétariat, les Communications, les Activités internationales et les Affaires juridiques.

### Le secrétariat

La direction du Secrétariat est responsable de la conduite des opérations du secrétariat interne, du secrétariat des commissions administratives et des comités consultatifs et de la supervision du service de la gestion documentaire.

À ces responsabilités de base est greffé l'examen des demandes de souscriptions diverses qui sont adressées à la Fédération en cours d'année.

Enfin, il arrive que des ressources de cette direction soient aussi associées à certains dossiers spéciaux et appelées à assumer des représentations extérieures au nom de la Fédération.

Le programme de gestion documentaire, mis en route en 1975, a été implanté dans tous les secteurs internes de la Fédération en 1976 et il sera complété au cours de la présente année. Nous avons la conviction de posséder maintenant un instrument propre à rendre plus précises et plus efficaces les démarches de référence nécessaires dans le traitement des dossiers courants à tous les niveaux d'autorité.

Concernant ce même programme de gestion documentaire, il est prévu que son application puisse se faire dans les unions régionales et dans les caisses populaires locales selon les besoins propres de ces dernières. À ce propos, les ressources de la Fédération peuvent apporter une contribution précise pour la mise en application de ce programme qui, du reste, est déjà commencé dans certaines unions régionales.

### Les communications

En plus de voir à la diffusion de l'information, cette direction assume la responsabilité des publications officielles du MCPD, de la préparation et de la réalisation du programme de publicité institutionnelle, de l'accueil et de la coordination des assemblées annuelles du MCPD.

En regard des publications du MCPD, la *Revue Desjardins* continue à être publiée à la même fréquence et la planification des sujets à traiter a fait l'objet d'échanges auprès du comité consultatif de la communication, à la suite de quoi un rapport a été présenté à la commission de l'éducation et accepté par cette dernière.

La revue *Ma Caisse* quant à elle, suite à une étude effectuée en cours d'année, sera publiée à raison de huit numéros, dans un format légèrement réduit et son contenu sera davantage axé sur les problèmes des consommateurs, tout en retenant comme

l'un des objectifs de faire mieux connaître les caractéristiques et les réalisations des caisses populaires.

Le journal *UNI-D* sera remplacé par un bulletin d'information mensuel dont le titre sera le *MCPD en bref*. Il sera constitué de courtes nouvelles des caisses populaires, des unions régionales, des institutions et de la Fédération. Il sera distribué aux dirigeants et au personnel du MCPD.

Dans le domaine de la publicité institutionnelle, la direction a collaboré avec l'Office de la protection du consommateur à la préparation et à la réalisation d'une campagne d'information et de sensibilisation du public en général au phénomène de la consommation. Le slogan véhiculé est « Le Gros Bon Sens ».

De plus, un travail soutenu de mise sur pied de mécanismes de coordination avec les unions régionales dans le domaine de la publicité de services a été effectué dans le courant de la dernière année. L'objectif est de faire en sorte que les membres et le public en général reçoivent une information sur les services des caisses populaires la mieux coordonnée possible. Une présence accrue du Mouvement a été notée dans de nombreuses publications québécoises et lors de certaines manifestations publiques.

Au plan de l'accueil, notons que près de 700 personnes ont visité les bureaux de la Fédération de Lévis et de Montréal, avec circulation dans différentes institutions du Mouvement, particulièrement à Lévis, y compris la Caisse populaire de Lévis.

Le travail d'organisation et de coordination des assemblées générales annuelles des institutions du MCPD est assumé par cette direction et requiert la collaboration d'un grand nombre de ressources.

Par ailleurs, la mise en route des travaux du prochain congrès provincial a déjà mis à contribution certains responsables de cette direction, particulièrement au titre de la planification déjà amorcée tant pour le congrès provincial lui-même que pour les différents congrès régionaux qui se tiendront à l'automne.

En vue d'assurer une meilleure compréhension des membres et du public en général, un accent particulier sera mis dorénavant sur les moyens audio-visuels de même que sur les relations avec la presse en général.

### **Les activités internationales**

Cette direction a veillé au suivi de nos programmes de développement de coopératives d'épargne et de crédit en Afrique francophone, particulièrement au Cameroun, en Haute-Volta et au Zaïre, conformément aux termes de l'accord passé avec l'Agence Canadienne de Développement International, qui assume les coûts financiers de ce programme.

Les ressources humaines nécessaires à la poursuite de ces projets ont été recrutées dans divers organismes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et la réalisation en a été confiée à la Compagnie Internationale de Développement Régional Ltée.

Des dispositions ont été prises pour monter un dossier d'information le plus complet possible auprès des caisses populaires, des unions régionales et des institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins en vue de mieux connaître et de mieux évaluer la participation de chacune de ces instances aux différentes activités internationales et plus particulièrement à des programmes destinés aux pays en voie de développement. Une première analyse des renseignements obtenus nous démontre que pour l'année 1976, plus de 2,200 jours/homme ont été consacrés à ces activités pour l'ensemble du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Ceci comprend l'accueil et la formation de stagiaires, les conférences d'information, la rencontre de groupes, les missions d'études ou les missions spéciales, de sorte que plus de 200 personnes ont, d'une façon ou de l'autre, participé à ces activités.

## Recherche et développement

### Les affaires juridiques

La collaboration amorcée avec le Centre d'études en économie coopérative (CEDEC) en opération depuis quelques années à l'Université de Sherbrooke, a été poursuivie en cours d'année et il en a été de même à l'endroit du Coady International Institute, puisque dans l'un et l'autre cas, on se préoccupe d'organiser et de tenir des stages et des séminaires à l'intention d'étudiants en coopération en provenance de divers pays d'Afrique et d'Amérique Latine.

Par ailleurs, la Fédération a pu répondre à l'invitation de participer à plusieurs colloques et rencontres avec des représentants de l'Agence Canadienne de Développement International, l'Organisation des États Américains, la Fédération Dominicaine des Coopératives d'Épargne et de Crédit de la Banque Mondiale, de la Confédération Internationale du Crédit Agricole, de l'Institut Canadien des Affaires Internationales. Les contacts ont été maintenus avec les responsables des activités internationales au niveau de certaines unions régionales.

Enfin, la Fédération s'est appliquée à répondre aux nombreuses demandes de renseignements et de documentation sur le Mouvement des Caisses populaires Desjardins en provenance de plusieurs pays en voie de développement.

Les membres de cette direction ont été appelés à contribuer à la rédaction de mémoires concernant certains projets de lois provinciales ou fédérales, en particulier: la Loi des caisses d'épargne et de crédit, la Loi sur la protection du consommateur, le Livre blanc sur la révision de la Loi sur les banques et la Loi sur la protection des emprunteurs et des déposants. Ils ont en outre continué d'assurer la liaison avec le ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières, en particulier, en ce qui concerne le statut juridique des caisses populaires Desjardins. Ils ont également participé à plusieurs rencontres avec les autres conseillers juridiques du Mouvement et ont fourni leurs services aux unions régionales qui en ont fait la demande.

Il convient de souligner le travail particulièrement important fourni par cette direction, en cours d'année, dans le traitement des dossiers relatifs à la préparation de la mise en liquidation de la Société de Gestion d'Aubigny et de l'Association Coopérative Desjardins. Les nombreux documents légaux et administratifs requis à cette fin ont été préparés par cette direction.

Enfin, de façon générale, la direction des Affaires juridiques a fourni son apport aux autres services de la Fédération par l'étude ou la rédaction de documents à incidence juridique, et elle a continué de suivre l'évolution de la législation provinciale ou fédérale pouvant intéresser le MCPD.

Le secteur recherche et développement comporte deux directions soit la direction Normalisation et la direction Recherche, sous lesquelles fonctionne un certain nombre de divisions.

Pour les fins du présent rapport et pour vous permettre une référence plus facile, les commentaires qui suivent vous sont présentés par rapport à chacune de ces divisions.

### Normalisation

#### Division marketing, finance et crédit

Cette division, constituée en cours d'année, a consacré une part importante de son travail à évaluer la possibilité d'appliquer le système SIC au plus grand nombre possible de caisses, même celles qui possèdent moins de ressources. Un rapport a été présenté à cet effet aux directeurs généraux des unions régionales.

En collaboration avec les unions régionales, une nouvelle version du programme de prévisions budgétaires, qui deviendra opérationnel en 1977, a également été arrêtée.

Une analyse de réseau de distribution a été faite, avec la collaboration de l'Union régionale de Sherbrooke, dans le but de préciser un modèle d'implantation de points de services dans un territoire donné.

Enfin, une attention particulière a été accordée à préciser les mécanismes du crédit à la consommation dans les caisses populaires. Cette étude devrait permettre d'améliorer les techniques de développement et d'annonce du crédit à la consommation dans les caisses populaires en tenant compte des conditions dans lesquelles ces dernières opèrent.

### **Division organisation et méthode**

Au cours de 1976, en plus des travaux réguliers de mise à jour des manuels d'opération et de la gestion des formulaires, la division organisation et méthodes a complété ou effectué d'autres travaux reliés principalement à certaines applications, mentionnons-en quelques-unes:

- épargne-retraite, épargne-logement;
- écritures de régularisation;
- implantation de la version non informatisée de SOUR;
- travaux reliés aux transactions non monétaires de SIC;
- compensation en différé;
- dépôts et retraits directs;
- modifications au système inter-caisses;
- modifications au calcul des charges administratives;
- dépôt à terme;
- etc.

### **Division statistique**

Quant à elle, la division statistique a, en collaboration avec la direction de l'Inspection, travaillé particulièrement à la mise au point de l'automatisation des états financiers des caisses populaires, communément appelée « 13e situation ». Déjà en opération, cette automatisation diminue d'autant le travail auquel étaient soumises les caisses populaires lors de la préparation de leur rapport statistique au Gouvernement du Québec.

La division a également participé activement à la mise au point du nouveau système de prévisions budgétaires et elle a assuré la poursuite des systèmes « situation mensuelle » et « prévisions budgétaires » déjà en opération au cours de 1976.

### **Division immeubles et équipement**

Cette division a poursuivi ses services consultatifs auprès des caisses populaires. Il peut être intéressant de noter que, sans tenir compte des importants travaux reliés à l'implantation physique du télétraitement, cette division a rendu des services à plus de 100 caisses populaires au cours de l'année.

Une partie importante des travaux relatifs aux normes sur les immeubles est déjà disponible au niveau des unions régionales et elles pourront être à la disposition des caisses populaires, selon leurs besoins, au cours de 1977.

### **Recherche**

#### **Division des études économiques et sociologiques**

L'équipe recherche économique et sociologique a particulièrement contribué au cours de 1976 à préciser les points de vue de la Fédération concernant le Livre blanc sur la révision de la législation bancaire canadienne. Elle a aussi participé à la préparation initiale du colloque des dirigeants ainsi qu'aux réflexions préliminaires pour le prochain congrès du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Parmi les travaux les plus importants effectués en cours d'année, mentionnons les suivants:

- une remise à jour de l'étude sur les dirigeants des caisses populaires;
- une recherche sur le secteur jeunesse; l'objectif de ce travail était de mesurer par quels moyens il est possible maintenant d'assurer une présence de la caisse en

## Ressources humaines

### Division fiscalité

milieu scolaire et de faire en sorte que les jeunes soient sensibilisés le plus tôt possible à la réalité coopérative. Ce dossier est maintenant entre les mains des unions régionales.

— un travail sur l'épargne des particuliers au Québec comme l'épargne confiée aux institutions financières opérant au Québec pour la période 1970-1975;

— une étude sur le crédit au Québec et l'importance que prennent les Caisses populaires Desjardins: perspectives pour 1980-1985.

Dans les deux derniers cas mentionnés, les travaux effectués ont servi de base ou de référence ou de documentation pour la préparation des mémoires présentés par la Fédération au cours de 1976 tant sur la Loi des banques que sur la Loi concernant la protection des emprunteurs et des déposants (Bill C-16).

En plus d'appuyer la position mise de l'avant par les caisses populaires Desjardins, ces études ont aussi contribué à préciser certaines orientations.

Le travail de cette division fut axé principalement sur l'évolution des lois fiscales au Canada et au Québec. La division a aussi procédé à la préparation et à la diffusion de cours de fiscalité, la publication de bulletins fiscaux, l'établissement des normes fiscales, la négociation au niveau fédéral et provincial en relation avec les cotisations reçues par les caisses populaires et les unions régionales. Elle a aussi travaillé à résoudre les problèmes rencontrés par certains membres des caisses populaires lors de l'achat des plans d'épargne-retraite et d'épargne-logement.

Cette équipe a également agi à titre de conseiller fiscal auprès d'institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins qui en ont fait la demande. Elle a aussi effectué des études spéciales sur le processus de liquidation de l'Association Coopérative Desjardins et de la Société de Gestion d'Aubigny.

Enfin, diverses études furent entreprises au sujet des lois anti-inflation et de la protection des emprunteurs et des déposants. Cette division a également agi comme conseiller auprès de certaines organisations coopératives.

Dans le secteur des ressources humaines on retrouve deux directions, soit la direction du Personnel et la direction de la Formation.

Dans la direction du Personnel, les responsabilités sont réparties entre différentes divisions dont nous tiendrons compte pour effectuer nos commentaires.

La direction de la Formation, quant à elle, fonctionne avec un cadrage différent parce que les travaux se font en référence à des dossiers spécifiques pour le traitement desquels l'on constitue des équipes de travail avec des responsables ad hoc.

### Division du personnel interne

La responsabilité de cette division s'étend aux employés de la Fédération elle-même et couvre les dossiers de l'administration et de la formation du personnel de même que de la planification de la main-d'oeuvre.

Outre les activités concernant le recrutement, l'embauchage, les mutations, les évaluations, il y a eu préparation et diffusion d'un nouveau manuel de l'employé et participation au développement du nouveau régime de sécurité sociale.

Concernant la formation, cette activité se fait en collaboration avec la direction de la Formation et elle se traduit par différents programmes concernant l'accueil et par des sessions d'information ouvertes à tous les employés du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

## **Division des relations de travail**

Comme par les années passées, un support a été fourni aux unions régionales et aux caisses populaires pour la négociation de conventions collectives.

Au cours de l'année, sept nouvelles accréditations ont été enregistrées et les travaux de négociation ont porté sur dix-huit conventions collectives.

Par ailleurs une présence a aussi été assurée vis-à-vis de plusieurs représentations auprès de commissaires-enquêteurs et des tribunaux d'arbitrage.

En collaboration avec la direction de la Formation, deux sessions de trois jours ont été dispensées aux gérants de caisses de la région de Sherbrooke concernant la question des relations de travail.

## **Division du personnel externe**

Les ressources de cette division ont travaillé en étroite collaboration avec les unions régionales et les institutions auxquelles elles ont apporté une contribution suivie tout au cours de l'année par rapport aux dossiers suivants:

### **1 — PLAN D'ÉVALUATION DES EMPLOIS DE DIRECTION**

Une documentaiton est maintenant disponible pour application dans les unions régionales et les institutions.

### **2 — RÉGIME D'ASSURANCE-COLLECTIVE**

La proposition développée par le groupe de travail en collaboration avec L'Assurance-Vie Desjardins a été acceptée par le

Conseil d'administration de la Fédération et est maintenant offerte, pour application, dans les caisses populaires, les unions régionales et les institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

### **3 — FICHER CENTRAL DU PERSONNEL**

Une nouvelle programmation a été acquise et les dossiers des employés de la Fédération et ceux de l'Union régionale de Québec ont été transférés sur ce nouveau fichier dont le développement va se continuer en cours d'année.

### **4 — COMITÉ AD HOC**

Différents travaux ont été confiés à des comités ad hoc, notamment ceux de SIP, SEC-Télétraitement, dont les résultats seront connus au cours des prochains mois.

### **5 — DIVERS**

Par ailleurs, plusieurs réunions ont eu lieu avec des groupes de travail pour traiter des sujets comme la loi anti-inflation, la politique salariale, les conditions de travail et les avantages sociaux.

## **Formation**

En ce qui concerne la direction de la Formation, qui comme nous l'avons mentionné, a réparti le travail de ses ressources selon certains dossiers spécifiques, il faut noter que les résultats de ces travaux se sont traduits par la mise au point et l'expérimentation d'un programme de formation en gestion pour les cadres des unions régionales et des institutions.

Un autre dossier est en voie d'être complété concernant la formation des dirigeants des caisses populaires.

Des sessions de perfectionnement à l'intention des unions régionales et des institutions ont regroupé près de 1200 participants.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner certaines sessions relatives à la diffusion et à l'implantation de normes, procédures, instruments de gestion et nouveaux procédés dans les caisses populaires, y compris l'intégration à SIC.

Enfin, il convient de mentionner que, suite aux interventions de la Fédération, des subsides ont pu être obtenus pour certains programmes implantés soit dans les unions régionales, les institutions ou encore à la Fédération.

Mentionnons à ce propos les dossiers suivants:

- programme provincial de formation en gestion;
- caisse-école de Montréal;
- programme d'entraînement et de perfectionnement des employés du service de l'assurance des biens de la Société d'Assurance des Caisses Populaires.

## Contrôle et gestion

On retrouve dans le secteur contrôle et gestion les mêmes directions que l'an dernier, soit: Administrative, Comptabilité et contrôle, Informatique, de même que les conseillers en placement.

### Administrative

Les services offerts par cette direction s'adressent principalement aux caisses populaires, aux unions régionales et aux institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Cette direction dispense également des services de soutien à l'ensemble des unités administratives de la Fédération, particulièrement au niveau de l'administration des immeubles, de la flotte automobile, du portefeuille d'assurances et du service de reprographie.

L'année 1976 a été marquée par l'aménagement au Complexe Desjardins des bureaux de la Fédération à Montréal. Cet aménagement s'est fait en collaboration et en coordination avec les autres organismes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins qui y aménageaient au printemps de 1976. Cette coordination des aménagements a été assurée par la Fédération; elle a porté sur les normes d'aménagements, la sélection des produits et des fournisseurs. Les achats ont été regroupés et nous sommes heureux de constater que les produits ainsi achetés collective-

ment ont été des produits fabriqués au Québec dans près de 95% des cas. Il est bon de rappeler que cette politique d'achat de produits fabriqués au Québec est appliquée depuis déjà longtemps à la division approvisionnement de la Fédération où des pourcentages du même ordre de grandeur sont atteints.

La collaboration entre les divers organismes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins s'est entre autre également concrétisée en ce qui concerne la gestion des centrex téléphoniques à Lévis et à Montréal, le partage de lignes directes entre Québec et Montréal et la négociation de divers contrats de location d'automobiles, d'achat d'essence, d'entretien, etc.

Au cours de 1976, à la suite d'une décision du Conseil d'administration, la politique de prix des services opérationnels a été révisée. L'objectif étant d'opérer au prix coûtant, les marges de revenu de la plupart des produits de la division approvisionnement ont été réduites. Il en fut de même des prix des billets de loterie. Quant à la distribution des obligations d'épargne, des commissions additionnelles ont été accordées.

Voici un tableau comparatif des volumes d'affaires générées par ces diverses activités.

	1973	1974	1975	1976
APPROVISIONNEMENT	\$ 3,195,814	\$ 3,745,339	\$ 4,424,516	\$ 6,120,163
OBLIGATIONS DU CANADA	18,960,000	62,027,000	70,003,200	35,954,700
OBLIGATIONS DU QUÉBEC	26,573,000	15,653,900	65,825,300	98,270,400
BILLETS DE LOTERIES	5,321,000	12,292,186	12,485,738	13,586,452
SERVICES RÉSIDENTIELS — ICD	313,010	320,215	407,051	445,064

Sur le plan interne, un dossier particulièrement complexe a été analysé par des spécialistes en la matière. Il s'agit du dossier des assurances qui a fait l'objet de recommandations quant aux divers aspects que devrait couvrir le portefeuille d'assurances de la Fédération.

## Comptabilité et contrôle

Comme son nom l'indique, cette direction se voit confier deux types de responsabilités, soit d'une part la comptabilisation des transactions financières et, d'autre part, celle d'exercer un contrôle sur l'application des politiques internes à dimension financière.

Un nombre toujours croissant de transactions financières a été généré par les services opérationnels offerts directement aux caisses populaires, tels les loteries, les obligations, l'approvisionnement, le télétraitement ainsi que les transactions reliées aux activités de L'Institut Coopératif Desjardins et du Fonds de Sécurité.

En matière de contrôle, la direction a mis au point plusieurs outils de contrôle, de l'élaboration du budget général de la Fédération et la préparation des rapports financiers, à l'intégration des divers sous-systèmes informatisés et la production de rapports concernant l'application des politiques à caractère financier.

## Informatique

Des événements importants ont marqué l'année 1976 en matière d'organisation et de développement informatique à la Fédération. Parmi les faits les plus marquants, il convient d'en souligner deux, soit la mise en opération, sur base expérimentale, du nouveau terminal 3600 et le fait que la Fédération se soit portée acquéreur de trois ordinateurs pour assurer le meilleur service possible aux utilisateurs que sont les caisses populaires

et certaines institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Le financement de cet investissement a été effectué avec la collaboration des Unions régionales de Québec et de Montréal.

Il faut rappeler également que l'année 1976 a été marquée par le déménagement de la centrale informatique au Complexe Desjardins. Malgré la complexité de cette opération et les inconvénients qu'ont eu à subir les caisses utilisatrices, on doit se féliciter des résultats obtenus au plan de l'opération même. Certaines améliorations ont été apportées à la programmation SIC. Ainsi, la compensation en

différé a été implantée au printemps dernier et un programme particulier a été développé pour l'épargne-retraite et l'épargne-logement. Par ailleurs, un rapport sur les données non monétaires est maintenant produit et les intégrations se font en direct.

Le réseau SIC a continué son expansion en 1976. En plus des caisses de notre Fédération, quelques Credit Unions des Ligues du Québec et de l'Ontario sont venues se joindre aux caisses qui utilisaient déjà SIC.

Voici un tableau comparatif de l'évolution du système.

	1973	1974	1975	1976
CAISSES:				
FÉDÉRATION DE QUÉBEC .....	266	359	455	585
FÉDÉRATION DE L'ONTARIO .....		9	11	16
LIGUE DES CAISSES D'ÉCONOMIE .....				3
ONTARIO CREDIT UNION LEAGUE .....				3
TESTS .....		5	6	7
COMPTOIRS .....	45	62	89	95
TERMINAUX .....	914	1,284	1,581	1,958
FOLIOS .....	1,528,346	2,051,670	2,435,164	2,944,963
COMPTES .....	3,351,495	4,648,792	5,595,660	6,979,835
PRÊTS .....	327,893	440,206	520,152	639,740

Comme on le sait, la centrale informatique dessert, à l'aide de son ordinateur de soutien, les diverses directions de la Fédération et certaines institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. En 1976, la Fiducie du Québec s'est jointe à la Société d'Assurance des

Caisses Populaires, à la Sécurité et à la Fédération pour utiliser la capacité de l'ordinateur de soutien. L'ordinateur de l'Union régionale de Québec est également relié à l'ordinateur de la Fédération pour fins de transfert de l'information touchant la compensation en différé.

## Inspection

L'effectif moyen des inspecteurs en fonction sur la route a été en 1976 de 152. Avec ces ressources, la vérification, comprenant le montage et la certification des états financiers, a été complétée pour chacune des caisses populaires locales.

Quant à l'inspection, elle a été effectuée dans 959 caisses locales comparativement à 871 en 1975.

Pour ce qui est des 10 unions régionales, elles ont été inspectées régulièrement et la direction de l'Inspection a procédé comme à l'accoutumée au montage et à la certification des états financiers en fin d'année.

Les rapports de divers types ont été transmis régulièrement tant à la caisse locale qu'à l'union régionale à laquelle elle est affiliée, aux services gouvernementaux concernés, soit la Régie de l'assurance-dépôts pour l'émission et le renouvellement des permis d'opération et le ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières pour les rapports statistiques, financiers ou pour tous rapports spécifiques.

Comme un fort volume des opérations des caisses est maintenant traité par ordinateur, des ressources spécialisées de la direction de l'Inspection ont apporté leur collaboration pour rendre plus efficace le travail effectué à l'intérieur de la caisse. Ainsi, certains produits ont été

normalisés pour alléger le travail manuel des inspecteurs opérant sur la route et également pour prévoir une utilisation plus grande de l'ordinateur par rapport à l'inspection. Comme réalisation concrète, l'opération « confirmations de soldes », mise en application maintenant, sera suivie par d'autres projets en rapport avec des sondages visant à évaluer les postes « épargne et prêts ».

### Vérification de la centrale informatique

En cours d'année un programme a été mis sur pied en vue de la vérification de la centrale, orienté tout particulièrement vers la fidélité et la sécurité de l'application SIC. Ce programme a été appliqué dès le 6 décembre 1976 et le rapport des constatations faites a été soumis aux responsables concernés.

Après un an et demi d'effort constant ou soutenu, l'équipe constituée en vue de la vérification de la centrale informatique nous permet aujourd'hui de faire rapport que la Fédération est en mesure d'exercer à cet égard les contrôles adéquats pour sécuriser les utilisateurs.

### Rapport de continuation

Suite à une recommandation spécifique de la Commission de régie de l'inspection, les communications se sont poursuivies avec les unions régionales en vue d'assurer un meilleur suivi aux rapports d'inspection.

Les résultats de l'année 1976 s'avèrent encourageant à cet égard si l'on s'en réfère à la situation de l'ensemble des caisses qui s'est améliorée sans pour autant négliger la conjoncture plus favorable qui a également prévalu en 1976.

### Fonctions techniques et administratives

Dans ce domaine, malgré des ressources limitées, il a été possible à la direction de l'Inspection de maintenir une haute qualité de dossiers et de faire face à toutes les situations qui se sont présentées en cours d'année. Cette direction s'est préoccupée constamment de la bonne coordination de son secteur avec les autres centres d'activités de la Fédération, avec les unions régionales, de même qu'avec les services gouvernementaux concernés, par exemple:

— l'opération « impôt reporté » conduite avec la collaboration de la division fiscalité de la Fédération a été menée à bonne fin en 1976;

— un dialogue constructif a été engagé avec les directions techniques des unions régionales dans le but de développer des instruments d'intervention valables, qu'il s'agisse de moyens de prévention (contrôle interne — suivi mieux articulé des rapports d'inspection) ou de mesures de redressements imposées par des situations particulières (caisses déficitaires notamment);

— une nouvelle forme de rapport d'inspection a été mise en oeuvre pour dégager l'aspect administratif des commentaires de l'inspecteur, de celui des remarques touchant au fonctionnement de la régie interne;

— des rencontres mieux structurées ont été établies avec les instances gouvernementales concernées par notre secteur d'activités, dans le but de répondre de façon efficace aux exigences de notre mandat;

— des instruments pertinents d'information technique ont été développés au bénéfice de nos inspecteurs qui opèrent souvent loin des centres de référence.

### **Congrès des inspecteurs**

Selon le voeu des administrateurs de la Fédération, un congrès provincial des inspecteurs a eu lieu en septembre 1976, congrès auquel ont été associées les ressources des directions techniques des unions régionales.

Cette manifestation comportait deux volets. Le premier, faisant référence comme thème général à la fonction contrôle et, le second, constituant une ouverture sur la connaissance globale du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Cette réunion a remporté un franc succès, dont nous pouvons déjà dégager plusieurs effets bénéfiques.

### **Accréditation de l'inspection**

Comme chaque année, depuis l'existence de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, la direction de l'Inspection, sur présentation d'un rapport favorable du service de l'inspection du ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières, a obtenu son accréditation pour la poursuite de son travail.

### **Conclusions**

Cette revue très rapide et succincte des opérations de la Fédération peut difficilement rendre compte de l'intensité du travail qui s'est accompli quotidiennement tout au cours de l'année dans les différents secteurs de la Fédération et par les ressources impliquées.

Tout le personnel de la Fédération a apporté une contribution marquée qui se traduit dans le temps par le développement global du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et un raffinement des services offerts aux membres des caisses populaires et par incidence à la population en général.

Permettez-moi de rendre hommage à toutes nos équipes et, au nom des administrateurs comme en votre nom personnel, de les remercier pour la qualité de leur travail et de leur engagement au service du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et des valeurs qu'il représente.

**René Croteau**

### **Aux membres de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins**

Nous avons vérifié l'état des revenus et dépenses, l'état des revenus et dépenses et des déficits accumulés du télétraitement, l'état des revenus et dépenses et du déficit accumulé du service informatisé de paie, l'état des revenus et dépenses du fonds de sécurité, l'état des trop-perçus non répartis et de la réserve générale et l'état de l'analyse des mouvements de trésorerie de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 ainsi que l'état de l'actif et du passif à cette date, et nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Fédération, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement le résultat de l'exploitation et l'analyse des mouvements de trésorerie de la Fédération pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 ainsi que l'état véritable et exact de ses affaires à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Roy, Lachance, Marotte & Associés  
Comptables Agréés

Lévis, le 24 janvier 1977.

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976

	<b>Résultats</b>	Budget	Écarts
<b>Revenus</b>			
Contributions .....	<b>\$8,981,831</b>	\$9,009,600	(27,769)
Revenus nets de placements .....	<b>378,847</b>	255,000	123,847
Autres revenus .....	<b>15,586</b>		15,586
	<b>9,376,264</b>	9,264,600	111,664
<b>Dépenses</b>			
Direction générale .....	<b>1,216,473</b>	980,494	\$(235,979)
Secrétariat général:			
Contentieux .....	<b>160,868</b>	164,347	3,479
Communications .....	<b>548,508</b>	570,038	21,530
Inspection .....	<b>4,662,705</b>	4,786,521	123,816
Ressources humaines:			
Formation .....	<b>463,240</b>	455,162	(8,078)
Personnel externe — Relations de travail .....	<b>562,141</b>	522,433	(39,708)
Recherche et développement:			
Normalisation .....	<b>1,089,884</b>	952,332	(137,552)
Recherche .....	<b>463,950</b>	504,416	40,466
Contrôle et gestion:			
Placements .....	<b>43,808</b>	96,885	53,077
Services résidentiels:			
L'Institut Coopératif Desjardins, Association coopérative .....	<b>136,970</b>	101,660	(35,310)
Contribution:			
L'Institut Coopératif Desjardins, Association coopérative .....	<b>30,000</b>		(30,000)
Intérêts — capital social .....	<b>91,926</b>	92,000	74
	<b>9,470,473</b>	9,226,288	(244,185)
Revenus des services opérationnels .....	<b>(103,167)</b>		103,167
	<b>9,367,306</b>	9,226,288	(141,018)
<b>Trop-perçu de l'exercice</b> .....	<b>\$ 8,958</b>	\$ 38,312	\$(29,354)

## État des revenus et dépenses et des déficits accumulés du télétraitement

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976

	Résultats	Budget	Écarts
<b>Revenus de services</b>			
Traitement — S.I.C. ....	\$7,016,149	\$6,910,000	\$ 106,149
Traitement — Organismes du Mouvement Desjardins .....	175,045	150,000	25,045
Autres revenus .....	531,478	650,500	(119,022)
	<u>7,722,672</u>	<u>7,710,500</u>	<u>12,172</u>
<b>Coût des services</b>			
Équipement de production .....	3,075,127	2,560,000	(515,127)
Coût d'intégration .....	4,759	15,000	10,241
Matériel de production .....	348,278	235,000	(113,278)
Télécommunications .....	1,037,425	1,000,000	(37,425)
Livraison de rapports .....	303,717	300,000	(3,717)
	<u>4,769,306</u>	<u>4,110,000</u>	<u>(659,306)</u>
Frais reportés aux prochains exercices .....	(520,277)		520,277
	<u>4,249,029</u>	<u>4,110,000</u>	<u>(139,029)</u>
<b>Revenu brut</b> .....	<u>3,473,643</u>	<u>3,600,500</u>	<u>(126,857)</u>
<b>Dépenses d'administration</b>			
Direction .....	286,763	277,430	(9,333)
Traitement des données .....	1,400,175	1,243,320	(156,855)
Développement et analyse .....	685,350	596,624	(88,726)
Développement technique .....	301,338	286,761	(14,577)
Services aux usagers .....	677,266	707,482	30,216
Intérêts .....	116,740	144,400	27,660
	<u>3,467,632</u>	<u>3,256,017</u>	<u>(211,615)</u>
Frais reportés aux prochains exercices .....	(301,338)		301,338
	<u>3,166,294</u>	<u>3,256,017</u>	<u>89,723</u>
<b>Revenu net de l'exercice</b> .....	<u>307,349</u>	<u>\$ 344,483</u>	<u>\$ (37,134)</u>
<b>Déficits accumulés au début</b> .....	<u>1,534,868</u>		
Moins: Frais de développement pour la conversion au terminal 3600 de l'exercice antérieur inscrits comme frais reportés au cours de l'exercice	<u>1,227,519</u> <u>146,440</u>		
<b>Déficits accumulés à la fin</b> .....	<u>\$1,081,079</u>		

## État des revenus et dépenses et du déficit accumulé du service informatisé de paie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976

	Résultats	Budget	Écarts
<b>Revenus de services</b> .....	<b>\$ 16,592</b>	\$ 65,000	\$ (48,408)
<b>Coût des services</b>			
Traitement .....	<b>36,701</b>	30,000	(6,701)
Formulaires et transport .....	<b>5,222</b>	25,500	20,278
	<b>41,923</b>	55,500	13,577
<b>(Déficit brut)</b> .....	<b>(25,331)</b>	9,500	(34,831)
<b>Autre revenu</b>			
Intérêts .....	<b>4,746</b>	25,000	(20,254)
	<b>(20,585)</b>	34,500	(55,085)
<b>Dépenses</b>			
Dépenses d'administration .....	<b>229,711</b>	166,569	(63,142)
<b>Déficit net de l'exercice et déficit accumulé à la fin</b> .....	<b>\$250,296</b>	\$132,069	\$ (118,227)

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976

	Résultats	Budget	Écarts
<b>Revenus</b>			
Contributions .....	\$ 443,688	\$397,700	\$ 45,988
Revenus de placements .....	264,511	240,000	24,511
Contributions spéciales .....	151,991	100,000	51,991
	<u>860,190</u>	<u>737,700</u>	<u>122,490</u>
<b>Dépenses</b>			
Assurance fidélité .....	36,669	36,800	131
Frais d'administration .....	12,500	12,500	
Octrois aux caisses populaires .....	135,596	200,000	64,404
Honoraires de surveillance .....	190,665		(190,665)
	<u>375,430</u>	<u>249,300</u>	<u>(126,130)</u>
<b>Revenu net de l'exercice</b> .....	<u>484,760</u>	<u>\$488,400</u>	<u>\$ (3,640)</u>
<b>Solde au début</b> .....	<u>2,786,982</u>		
	<u>3,271,742</u>		
Déduire: Honoraires de surveillance pour l'exercice antérieur .....	180,720		
<b>Solde à la fin</b> .....	<u>\$3,091,022</u>		

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976

	Trop-perçus non répartis	Réserve générale
<b>Solde au début</b>		
Déjà établi .....	\$314,027	\$4,011,752
Ajouter: Honoraires de surveillance chargés au fonds de sécurité pour l'exercice antérieur ...	180,720	
Redressé .....	494,747	4,011,752
Déduire: Bonification d'intérêts aux unions régionales .....	150,000	
Virement à la réserve .....	164,027	164,027
	314,027	164,027
	180,720	4,175,779
Ajouter: Trop-perçu de l'exercice .....	8,958	
<b>Solde à la fin</b> .....	<b>\$189,678</b>	<b>\$4,175,779</b>

(Constituée en vertu de la Loi des caisses  
d'épargne et de crédit du Québec et de la  
Loi concernant la Fédération de Québec des  
Unions régionales des Caisses populaires  
Desjardins)

<b>Actif</b>	<b>1976</b>	<b>1975</b>
<b>À court terme</b>		
Obligations rachetées en circulation .....		\$ 435,744
Comptes à recevoir .....	<b>\$1,741,350</b>	1,473,648
Contributions à recevoir .....	<b>1,466,593</b>	1,130,864
Avances aux employés .....	<b>188,586</b>	141,958
Intérêts courus sur placements .....	<b>192,868</b>	170,458
Stocks de billets de loterie, au coût .....	<b>136,230</b>	211,219
Stocks de marchandises, au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation .....	<b>947,112</b>	639,051
Frais différés .....	<b>22,434</b>	16,245
Dépôt à terme .....	<b>300,000</b>	300,000
	<b>4,995,173</b>	4,519,187
<b>Placements</b> (note 3) .....	<b>10,935,677</b>	10,267,643
<b>Immobilisations</b>		
Terrain, aménagements paysagistes, bâtisse, mobilier et équipement, ordinateurs et automobiles, au coût .....	8,413,459	
Déduire: Amortissement accumulé .....	1,522,819	
	<b>6,890,640</b>	900,752
Améliorations locatives, au coût .....	908,041	
Déduire: Amortissement accumulé .....	189,464	
	<b>718,577</b>	88,426
<b>Frais reportés</b> (note 4) .....	<b>1,170,803</b>	121,216
	<b>\$24,710,870</b>	\$15,897,224

Approuvé pour le Conseil d'administration

**Alfred Rouleau**, administrateur  
**Jean-Marie Ouellet**, administrateur

<b>Passif</b>	<b>1976</b>	<b>1975</b>
	<hr/>	<hr/>
<b>À court terme</b>		
Découvert de caisse .....	<b>\$ 2,504,707</b>	\$ 561,205
Comptes à payer .....	<b>2,733,066</b>	2,437,428
Provision pour réclamations .....	<b>7,473</b>	7,473
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice .....	<b>1,070,163</b>	
	<hr/>	<hr/>
	<b>6,315,409</b>	3,006,106
<b>Autre passif</b>		
Dépôts fixes des unions régionales .....	<b>6,000,000</b>	6,000,000
<b>Dette à long terme</b> (note 5) .....	<b>4,957,132</b>	
	<hr/>	<hr/>
<b>Total du passif</b> .....	<b>17,272,541</b>	9,006,106
<b>Capital social</b> (note 6) .....	<b>1,313,225</b>	1,313,225
<b>Fonds de sécurité</b> (note 7) .....	<b>3,091,022</b>	2,786,982
<b>Trop-perçus non répartis</b> (note 7) .....	<b>189,678</b>	314,027
<b>Réserve générale</b> (note 7) .....	4,175,779	
<b>Déficits accumulés du télétraitement</b> (note 7) .....	(1,081,079)	
<b>Déficit accumulé du service informatisé de paie</b> (note 7) .....	(250,296)	
	<hr/>	
	<b>2,844,404</b>	2,476,884
	<hr/>	<hr/>
	<b>\$24,710,870</b>	\$15,897,224
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

(Voir les notes ci-jointes)

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976

**Rentrées**

Trop-perçu de l'exercice .....	8,958	
Amortissement des immobilisations .....	160,542	
Amortissement des améliorations locatives .....	70,805	
Profit sur disposition de placement .....	(8,981)	
	<hr/>	\$ 231,324
Revenu net du télétraitement .....	307,349	
Amortissement des immobilisations .....	620,869	
Amortissement des améliorations locatives .....	43,935	
	<hr/>	972,153
Coût d'opérations de la division développement technique de l'exercice antérieur inscrit comme frais reportés .....		146,440
Déficit net du service informatisé de paie .....		
Amortissement des frais reportés .....	(250,296)	
	40,405	
	<hr/>	(209,891)
Revenu net du fonds de sécurité .....		484,760
		<hr/>
Résultats d'opérations en terme de trésorerie .....		1,624,786
Ventes de placements .....		524,381
Ventes d'immobilisations .....		14,232
Emprunt à long terme .....		6,439,763
		<hr/>
		8,603,162
		-----
<b>Sorties</b>		
Acquisitions de placements .....		1,183,434
Acquisitions d'immobilisations .....		6,785,531
Acquisitions d'améliorations locatives .....		744,891
Augmentation des frais reportés .....		1,089,992
Diminution de la dette à long terme .....		1,482,631
Bonification d'intérêts aux unions régionales .....		150,000
		<hr/>
		11,436,479
		<hr/>
<b>Diminution du fonds de roulement</b> .....		<b>(2,833,317)</b>
<b>Fonds de roulement au début</b> .....		<b>1,513,081</b>
		<hr/>
<b>Insuffisance du fonds de roulement à la fin</b> .....		<b>\$ (1,320,236)</b>
		<hr/> <hr/>

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976

### Note 1 — Conventions comptables

#### ÉVALUATION DES STOCKS DE MARCHANDISES.

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

#### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS.

L'amortissement des aménagements paysagistes, bâtisse, mobilier et automobiles a été calculé selon la méthode du solde dégressif en utilisant les taux suivants:

Aménagements paysagistes	4%
Bâtisse	5%
Mobilier et équipement	20%
Automobiles	30%

L'amortissement des ordinateurs a été calculé selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de 20% en tenant

compte d'une valeur résiduelle de 10% du prix courant à l'état neuf.

L'amortissement des améliorations locatives a été calculé selon la méthode de la répartition des coûts sur la durée du bail pour tous les baux inférieurs à 10 ans tandis que les améliorations locatives se rapportant au bail supérieur à 10 ans sont amorties selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de 10%.

#### AMORTISSEMENT DES FRAIS REPORTÉS.

L'amortissement des frais d'organisation du service informatisé de paie a été calculé selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de 33 $\frac{1}{3}$ %.

L'amortissement des frais de préparation du programme provincial de formation en gestion est le plus élevé du montant calculé selon la méthode de la ligne

droite au taux annuel de 33 $\frac{1}{3}$ % ou du montant égal aux revenus produits par le programme durant l'exercice. Un montant de \$55,157 a été inscrit comme amortissement et représente les revenus produits durant l'exercice.

L'amortissement des frais des équipements supplémentaires occasionnés par le déménagement des ordinateurs à Place Desjardins sera calculé selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de 20% à partir du 1er janvier 1977.

L'amortissement des frais de développement pour la conversion au terminal 3600 sera calculé selon la méthode de la ligne droite au taux annuel de 50% à partir du 1er janvier 1979, soit le moment prévu où la conversion sera complétée.

### Note 2 — Engagements financiers

#### BAUX À LONG TERME

a) La Fédération a signé un bail à long terme de location d'espaces à bureaux avec Place Desjardins Inc., échéant en l'an 2005 et comportant un loyer annuel de base de \$253,330. De plus, La Fédération devra absorber sa part des frais d'exploitation de l'immeuble, lesquels sont estimés à \$231,000 pour l'exercice 1977.

Une partie de ces frais de location sera répartie entre les organismes du Mouvement Desjardins utilisant la salle des services communs et totalisera environ \$66,850 pour l'exercice 1977.

b) La Fédération a signé d'autres baux de location d'espaces à bureaux échéant à différentes dates d'ici le 31 décembre 1980 et comportant un loyer de \$138,449 pour l'exercice 1977.

#### RÉGIME DE RENTES DE RETRAITE

a) La Fédération s'est engagée à rembourser le déficit actuariel initial du régime de rentes de retraite des employés de La Fédération. Ce déficit

a été causé par la révision des taux d'indexation des bénéficiaires accordés aux employés en vertu de ce régime. Au cours de l'exercice, La Fédération a payé un montant de \$13,378 pour amortir ce déficit et au 31 décembre 1976, le solde à payer du déficit actuariel initial s'établit à \$173,914 payable en treize versements annuels égaux et consécutifs de \$13,378.

b) La Fédération s'est engagée à payer aux employés retraités une rente spéciale. Au cours de l'exercice, La Fédération a payé \$30,758 et ce montant est inclus dans les dépenses de l'exercice.

Le montant à payer pour cette rente spéciale sera augmenté lors de la retraite de certains employés au cours des huit prochaines années et se terminera lors du décès des personnes retraitées.

Aucun passif actuariel n'a été établi à la fin de l'exercice.

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976

**Note 3 — Placements**

	Coût	Valeur courante
Dépôts à terme .....	\$ 8,800,000	\$ 8,800,000
Options d'achat .....	253,500	249,654
Obligations .....	502,992	494,635
Actions, parts sociales et effets à recevoir .....	25,631	14,240
Placements dans les organismes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins .....	1,213,554	1,119,197
Prêt à une union régionale .....	140,000	140,000
	<u>\$10,935,677</u>	<u>\$10,817,726</u>

LA PARTICIPATION DANS L'AVOIR  
DES ACTIONNAIRES TOTALISE:

Au moment de l'acquisition ... \$47,100  
À la fin de l'exercice ..... \$48,156

Le placement en actions de Service de Sécurité C.P.D. Inc. et non consolidé représente 3 actions sur 12 actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice. Le placement est inscrit au coût au moment de la transaction.

LA PARTICIPATION DANS L'AVOIR  
DES ACTIONNAIRES TOTALISE:

Au moment de l'acquisition .... \$ 300  
Au 31 décembre 1975 ..... \$5,587

La valeur courante des placements dans les organismes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins a été établie à leur coût d'origine à l'exception des valeurs courantes de L'Institut Coopératif Desjardins, Association coopérative, de Société d'Investissement Desjardins qui ont été établies à la valeur aux livres à la fin de l'exercice et de Service de Sécurité C.P.D. Inc. qui a été établie à la valeur aux livres au 31 décembre 1975 parce que les états financiers au 31 décembre 1976 n'étaient pas disponibles.

La valeur courante des options d'achat de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, de La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie et de Fiducie du Québec a été établie à leur valeur aux livres à la fin de l'exercice.

Le placement en parts sociales de L'Institut Coopératif Desjardins, Association coopérative et non consolidé représente 40,168 parts sociales sur 40,185 parts sociales émises et en circulation à la fin de l'exercice. Le placement est inscrit au coût au moment des transactions.

LA PARTICIPATION DANS L'AVOIR  
DES MEMBRES TOTALISE:

Au moment des acquisitions . \$818,620  
À la fin de l'exercice ..... \$903,500

Le placement en actions ordinaires de Société d'Investissement Desjardins et non consolidé représente 471 actions sur 134,998 actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice. Le placement est inscrit au coût au moment de la transaction.

**Note 4 — Frais reportés**

Frais d'organisation du service informatisé de paie (coût \$121,216) .....	\$ 80,811
Frais de préparation du programme provincial de formation en gestion (coût \$129,240) .....	74,083
Frais des équipements supplémentaires occasionnés par le déménagement des ordinateurs à Place Desjardins (coût \$240,316) .....	240,316
Frais de développement pour la conversion au terminal 3600 (coût \$775,593) .....	775,593
	<u>\$1,170,803</u>

**Note 5 — Dette à long terme**

Effet à payer, 11 $\frac{1}{4}$ %, remboursable par versements mensuels de \$140,000, capital et intérêts et échéant en 1981 .....	\$6,027,295
Moins: Portion échéant au cours du prochain exercice .....	1,070,163
	<u>\$4,957,132</u>

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976

**Note 6 — Capital social**

Le capital émis et payé de La Fédération au 31 décembre 1976 totalise \$1,313,225 réparti entre 17 membres.

**Note 7 — Impôts sur le revenu reportés**

Des négociations sont en cours avec le ministère du Revenu national et le ministère du Revenu du Québec pour exempter de l'impôt sur le revenu, le revenu net du fonds de sécurité pour les exercices 1972, 1973 et 1974 et le revenu net de contributions du fonds de sécurité pour les exercices 1975 et 1976. Selon les représentants de La Fédération, ces revenus seront exemptés.

Compte tenu de ces exemptions, l'amortissement des immobilisations réclamé pour fins d'impôts sur le revenu est supérieur d'un montant de \$276,663 à celui porté aux livres, l'amortissement des frais reportés réclamés pour fins d'impôts sur le revenu est supérieur d'un montant de \$1,170,803 à celui porté aux livres et des pertes au montant de \$2,104,742 pourront être déduites du calcul des revenus imposables des exercices à venir. De ce fait, le solde débiteur des impôts sur le revenu reportés calculé au taux de 27% totalise à la fin de l'exercice un montant de \$177,465 et n'a pas été inscrit aux livres. Ce montant sera augmenté de 27% des ristournes qui pourraient être votées par l'Assemblée générale.

Advenant le cas où les négociations s'avèreraient infructueuses, les pertes à reporter seraient réduites d'un montant de \$927,625 et au 31 décembre 1976 les impôts sur le revenu reportés deviendraient créditeurs d'un montant de \$72,993.

Cette section présente la situation consolidée au 31 décembre 1976 de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses de l'ensemble des caisses populaires Desjardins et des unions régionales, et quelques statistiques caractérisant les principaux services d'épargne et de crédit utilisés par près de 3,500,000 membres.

Portant sur l'ensemble des caisses populaires et des unions régionales et étant uniquement un document statistique, cette section n'a pas fait l'objet d'examen de la part des vérificateurs de la Fédération.

Au cours de l'année 1976, le nombre de caisses est passé de 1,251 à 1,245. La diminution observée résulte de deux (2) fondations, de quatre (4) fusions et de quatre (4) liquidations. Leur présence physique sur le territoire québécois s'est toutefois accrue par l'ouverture de sept (7) comptoirs ou « locaux auxiliaires ». C'est ainsi qu'à la fin de 1976 on comptait au Québec 1,245 caisses et 168 comptoirs.

À la fin de 1976, les caisses regroupaient près de 3,500,000 épargnants. Elles administraient 800,000 prêts: 600,000 sur reconnaissances de dette et 200,000 avec garantie hypothécaire. De fait, plus d'un membre sur cinq utilisaient le service de crédit de sa caisse populaire.

### Tableau 1

La situation consolidée de l'actif et du passif fait état de la provenance et de l'utilisation des fonds reçus par l'ensemble des caisses populaires et des unions régionales.

En 1976, l'actif des caisses a augmenté de \$1,111 millions ou 21.5% comparativement à \$874 millions ou 20.5% pour l'an dernier.

### Tableau 2

La situation consolidée des revenus et dépenses caractérise les opérations 1976 de l'ensemble des caisses populaires Desjardins et des unions régionales. Le partage observé en 1976 du trop-perçu de l'ensemble des caisses ayant tenu leur assemblée générale révèle les estimations suivantes: 42% en ristournes aux membres, 15% en impôts et 43% en virement à la réserve générale.

### Tableau 3

La classification des titres détenus au 31 décembre 1976 par catégorie de débiteurs qui a été retenue pour illustrer la répartition du portefeuille de l'ensemble des caisses populaires Desjardins et des unions régionales est en accord avec les modifications apportées aux règlements de régie interne concernant la norme de liquidité qui a été adoptée par la plupart des unions régionales.

**Tableau 4**

Les prêts en cours au 31 décembre 1976 dans l'ensemble des caisses populaires et des unions régionales sont répartis suivant les diverses catégories d'emprunteurs.

Les prêts consolidés en cours à la fin de l'année correspondent à près de \$4 milliards dont 95% des bénéficiaires sont des particuliers.

**Tableau 5**

Les croissances annuelles de 1972 à 1976 de l'actif et des principaux services de l'ensemble des caisses populaires Desjardins sont énumérées sur ce tableau statistique.

En 1976, l'actif des caisses populaires Desjardins s'est accru de 21.5%, le total des prêts en cours de 29.4% et le dû aux membres de 21.2%.

Il importe de souligner les augmentations 1976 plutôt significatives des prêts avec garantie hypothécaire, de l'épargne stable et de l'épargne à terme. De fait, les augmentations observées sont respectivement de 32.0%, 37.1% et 31.5%.

Un bref examen des statistiques de ce tableau nous révèle une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 20% depuis la fin de 1971 pour l'actif et le dû aux membres; concernant les prêts, elle est d'environ 24%.

**Tableau 6**

Ce tableau illustre l'évolution rencontrée au cours des cinq dernières années de la structure concernant les prêts et le dû aux membres dans les caisses populaires Desjardins.

Par rapport au dû aux membres, le solde des prêts sur reconnaissance de dette correspond en décembre 1976 à 21.7% comparativement à 21.2% en 1975; quant au solde des prêts avec garantie hypothécaire, le même rapport s'établit à 44.8% en décembre 1976 en regard de 41.2% à la fin de l'année 1975.

L'épargne avec opérations représente, en décembre 1976, 39.0% du total des parts sociales et des dépôts d'épargne en regard de 43.4% en décembre 1975; quant aux dépôts d'épargne stable et aux dépôts d'épargne à terme, leur importance relative respective est passée, au cours de l'année 1976, de 16.2% à 18.3% pour l'épargne stable et de 32.1% à 34.7% pour l'épargne à terme.

**Tableau 7**

Le nombre et la valeur des prêts effectués annuellement par les caisses populaires Desjardins de 1972 à 1976 inclusivement font l'objet de ce tableau.

Au cours de l'année 1976, les caisses populaires Desjardins ont consenti 479,000 prêts pour une valeur de \$2,342 millions; le nombre de prêts effectués sur reconnaissance de dette a été de 422,000 correspondant à \$1,264 millions et le nombre de prêts avec garantie hypothécaire s'est élevé à 57,000 pour une valeur de \$1,078 millions.

# Caisses populaires Desjardins et unions régionales

## Situation consolidée de l'actif et du passif

**Tableau 1**

au 31 décembre 1976

(en milliers de \$)

ACTIF	Caisses populaires	Unions régionales	Ensemble consolidé	Prorata (dû aux membres)
<b>ENCAISSE</b>				
Numéraire et effets en main .....	\$ 177,428	\$ 48,876	\$ 226,304	
Dépôts banques à charte .....	10,788	109,114	119,902	
Dépôts U.R. ou autres C.P.D. ....	1,415,018	43,554	— *	
Effets en transit .....	—	—	33,980*	
<b>Total de l'encaisse .....</b>	<b>1,603,234</b>	<b>201,544</b>	<b>380,186</b>	<b>6.4%</b>
<b>PORTEFEUILLE (1)</b>				
Titres liquides .....	338,667	611,650	737,421*	12.5%
Placements .....	212,860	454,957	667,817	11.3%
Autres valeurs .....	21,319	221,014	231,458*	3.9%
<b>Total du portefeuille .....</b>	<b>572,846</b>	<b>1,287,621</b>	<b>1,636,696</b>	<b>27.7%</b>
<b>PRÊTS (2)</b>				
Sur reconnaissance de dette .....	1,279,996	176,912	1,391,702*	23.6%
Avec garantie hypothécaire .....	2,638,685	15,736	2,654,385*	45.0%
<b>Total des prêts .....</b>	<b>3,918,681</b>	<b>192,648</b>	<b>4,046,087</b>	<b>68.6%</b>
Immobilisations .....	130,969	8,391	139,360	
Autres éléments de l'actif .....	52,654	42,842	88,407*	
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>	<b>\$6,278,384</b>	<b>\$1,733,046</b>	<b>\$6,290,736</b>	
<b>PASSIF ET RÉSERVES</b>				
PARTS SOCIALES .....	\$ 469,471	\$ 10,603	\$ 469,504*	8.0%
<b>DÉPÔTS D'ÉPARGNE</b>				
Dépôts des C.P.D. ou U.R. ....	900	1,656,538	— *	
Épargne avec opérations .....	2,291,859	11,290	2,303,149	39.0%
Épargne stable .....	1,079,724	—	1,079,724	18.3%
Épargne à terme .....	2,046,068	—	2,046,068	34.7%
<b>Dû aux membres .....</b>	<b>5,888,022</b>	<b>1,678,431</b>	<b>5,898,445</b>	<b>100.0%</b>
Emprunts .....	47,044	10,549	10,946*	
Autres éléments du passif .....	96,895	17,492	108,348*	
<b>Total du passif .....</b>	<b>6,031,961</b>	<b>1,706,472</b>	<b>6,017,739</b>	
Trop-perçu non réparti .....	70,334	7,276	77,610	
Réserves .....	176,089	19,298	195,387	
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES RÉSERVES .....</b>	<b>\$6,278,384</b>	<b>\$1,733,046</b>	<b>\$6,290,736</b>	

(1) Pour la répartition détaillée, voir tableau 3.  
(2) Pour la répartition détaillée, voir tableau 4.

La situation consolidée de l'actif et du passif indique la véritable utilisation des fonds reçus par les caisses populaires Desjardins

Ce tableau ne doit se lire que verticalement. Les soldes marqués d'un astérisque (\*) dans la colonne « ENSEMBLE CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT,  
Fédération de Québec des Caisses  
populaires Desjardins

du 01/01/76 au 31/12/76

(en milliers de \$)

	Caisses populaires	Unions régionales	Ensemble consolidé
<b>REVENUS</b>			
Intérêts sur prêts .....	\$410,544	\$13,071	\$421,575
Encaisse et placements .....	132,700	112,914	143,699
Autres revenus .....	17,130	10,356	19,589
TOTAL .....	560,374	136,341	584,863
<b>DÉPENSES</b>			
Salaires et avantages marginaux .....	96,089	15,206	111,295
Intérêts sur dépôts et emprunts .....	300,009	106,797	302,851
Autres dépenses .....	105,993	9,568	107,664
TOTAL .....	502,091	131,571	521,810
TROP-PERÇU NON RÉPARTI .....	<b>\$ 58,283</b>	<b>\$ 4,770</b>	<b>\$ 63,053</b>

La différence observée entre le trop-perçu non réparti de la situation de l'actif et du passif (tableau 1) et celui du tableau ci-dessus, s'explique par le fait que des caisses populaires terminent leur exercice financier en novembre et décembre et ne tiennent leur assemblée générale qu'en janvier et février.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT,  
Fédération de Québec des Caisses populaires  
Desjardins

# Caisses populaires Desjardins et unions régionales

## Répartition du portefeuille

Tableau 3

au 31 décembre 1976

(en milliers de \$)

	Caisses populaires	Unions régionales	Ensemble consolidé	Prorata (%)
<b>TITRES LIQUIDES</b>				
Bons du trésor, billets, etc .....	—	\$ 204,099	\$ 204,099	12.5%
Dépôts à terme .....	\$221,118	23,126	31,348*	1.9%
Canada .....	4,493	86,554	91,047	5.6%
Québec .....	104,502	250,795	355,297	21.7%
Hydro-Québec .....	8,554	47,076	55,630	3.4%
Sous-total .....	338,667	611,650	737,421	45.1%
<b>PLACEMENTS</b>				
Municipalités .....	120,201	265,581	385,782	23.6%
Commissions scolaires .....	74,443	134,826	209,269	12.8%
Collèges, hôpitaux, fabriques .....	17,124	46,324	63,448	3.9%
Coopératives .....	1,092	8,226	9,318	0.5%
Sous-total .....	212,860	454,957	667,817	40.8%
<b>AUTRES VALEURS</b>				
Mouvement des Caisses populaires Desjardins .....	21,319	64,462	74,906*	4.6%
Actions et placements divers .....	—	156,552	156,552	9.5%
Sous-total .....	21,319	221,014	231,458	14.1%
<b>TOTAL</b> .....	<b>\$572,846</b>	<b>\$1,287,621</b>	<b>\$1,636,696</b>	<b>100.0%</b>

Les soldes marqués d'un astérisque (\*) dans « L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Tableau 4

## Caisses populaires Desjardins et unions régionales Répartition des prêts en cours

	au 31 décembre 1976		(en milliers de \$)			
	Sur reconnaissance de dette		Avec garantie hypothécaire		Ensemble consolidé	Prorata (%)
	Caisses populaires	Unions régionales	Caisses populaires	Unions régionales		
<b>CORPS PUBLICS</b>						
Coopératives .....	\$ 5,696	\$ 9,200	\$ 5,806	\$ 3,987	\$ 24,689	0.6%
Municipalités .....	23,950	29,375	—	—	53,325	1.3%
Commissions scolaires .....	19,678	54,464	—	—	74,142	1.9%
Autres institutions .....	16,441	3,492	8,445	941	29,319	0.7%
<b>Total .....</b>	<b>65,765</b>	<b>96,531</b>	<b>14,251</b>	<b>4,928</b>	<b>181,475</b>	<b>4.5%</b>
<b>PARTICULIERS</b>						
Cultivateurs .....	82,983	—	16,363	—	99,346	2.5%
Commerçants et industriels .....	45,570	14,381	111,371	4,715	176,037	4.3%
Étudiants .....	79,099	—	—	—	79,099	2.0%
Autres .....	1,021,170	794	2,497,151	6,057	3,525,172	87.1%
<b>Total .....</b>	<b>1,228,822</b>	<b>15,175</b>	<b>2,624,885</b>	<b>10,772</b>	<b>3,879,654</b>	<b>95.9%</b>
Prêts unions régionales .....	—	—	—	—	—	—
Prêts caisses populaires .....	—	65,206	—	36	— *	—
Moins: provisions pour créances douteuses .....	(14,591)	—	(451)	—	(15,042)	(0.4%)
<b>GRAND TOTAL .....</b>	<b>\$1,279,996</b>	<b>\$176,912</b>	<b>\$2,638,685</b>	<b>\$15,736</b>	<b>\$4,046,087</b>	<b>100.0%</b>

Le solde marqué d'un astérisque (\*) dans « L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ » a fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT,  
Fédération de Québec des Caisses populaires  
Desjardins.

Tableau 5

## Caisses populaires Desjardins actif, prêts et dû aux membres Taux de croissance annuelle de 1972 à 1976

	1972	1973	1974	1975	1976
<b>ACTIF .....</b>	<b>21.8</b>	<b>20.4</b>	<b>14.8</b>	<b>20.4</b>	<b>21.5</b>
Prêts sur reconnaissance de dette .....	14.7	28.6	19.8	17.9	24.5
Prêts avec garantie hypothécaire .....	24.5	30.6	21.1	20.0	32.0
<b>TOTAL DES PRÊTS .....</b>	<b>20.9</b>	<b>29.9</b>	<b>20.6</b>	<b>19.3</b>	<b>29.4</b>
Parts sociales .....	28.1	24.2	2.8	25.3	16.3
Épargne avec opérations .....	18.9	12.0	1.2	15.9	8.7
Épargne stable .....	21.7	19.8	26.9	45.1	37.1
Épargne à terme .....	25.2	40.4	38.2	16.9	31.5
<b>TOTAL DÛ AUX MEMBRES .....</b>	<b>21.5</b>	<b>20.8</b>	<b>14.7</b>	<b>21.0</b>	<b>21.2</b>

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT,  
Fédération de Québec des Caisses populaires  
Desjardins.

Tableau 6

## Caisses populaires Desjardins prêts et dû aux membres Structures comparées de 1972 à 1976

	1972		1973		1974		1975		1976	
	Solde en milliers de \$	Prorata dû aux membres	Solde en milliers de \$	Prorata dû aux membres	Solde en milliers de \$	Prorata dû aux membres	Solde en milliers de \$	Prorata dû au membres	Solde en milliers de \$	Prorata cû aux membres
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Prêts sur reconnaissance de dette .....	566,014	19.5	727,987	20.8	872,035	21.7	1,028,063	21.2	1,279,996	21.7
Prêts avec garantie hypothécaire .....	1,053,540	36.3	1,376,361	39.3	1,666,905	41.5	1,999,623	41.2	2,638,685	44.8
<b>TOTAL DES PRÊTS .....</b>	<b>1,619,554</b>	<b>55.8</b>	<b>2,104,348</b>	<b>60.1</b>	<b>2,538,940</b>	<b>63.2</b>	<b>3,027,686</b>	<b>62.4</b>	<b>3,918,681</b>	<b>66.5</b>
Parts sociales .....	252,441	8.7	313,467	8.9	322,222	8.0	403,691	8.3	469,471	8.0
Épargne avec opérations ..	1,605,187	55.3	1,798,470	51.3	1,820,002	45.4	2,109,662	43.4	2,292,759	39.0
Épargne stable* .....	357,371	12.3	428,119	12.2	543,245	13.5	787,875	16.2	1,079,725	18.3
Épargne à terme .....	685,862	23.7	963,019	27.5	1,330,964	33.1	1,556,370	32.1	2,046,068	34.7
<b>TOTAL DÛ AUX MEMBRES .....</b>	<b>2,900,861</b>	<b>100.0</b>	<b>3,503,075</b>	<b>100.0</b>	<b>4,016,433</b>	<b>100.0</b>	<b>4,857,598</b>	<b>100.0</b>	<b>5,888,023</b>	<b>100.0</b>

\* Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retraits au comptoir seulement, les dépôts d'épargne dans les comptes de caisses scolaires, de Noël et de vacances et dans d'autres catégories de comptes; depuis 1975, inclut les dépôts aux comptes d'épargne-retraite et d'épargne-logement.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT,  
Fédération de Québec des Caisses populaires  
Desjardins.

Tableau 7

## Caisses populaires Desjardins Prêts effectués — nombre et valeur de 1972 à 1976 (nombre et valeur en milliers)

	1972		1973		1974		1975		1976	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
		\$		\$		\$		\$		\$
Prêts sur reconnaissance de dette .....	354	569,985	372	744,033	362	848,000	387	959,994	422	1,264,394
Prêts avec garantie hypothécaire .....	49	372,908	50	548,386	45	566,000	42	653,354	57	1,077,682
<b>TOTAL DES PRÊTS .....</b>	<b>403</b>	<b>942,893</b>	<b>422</b>	<b>1,292,419</b>	<b>407</b>	<b>1,414,000</b>	<b>429</b>	<b>1,613,348</b>	<b>479</b>	<b>2,342,076</b>

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT,  
Fédération de Québec des Caisses populaires  
Desjardins.



Couverture et présentation typographique: Pierre Brousseau  
Réalisation: Direction des communications  
La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins  
Impression: Charrier & Dugal (1965) Ltée



LA FÉDÉRATION  
DE QUÉBEC DES  
CAISSES POPULAIRES  
DESJARDINS



150, AVENUE DES COMMANDEURS,  
LÉVIS, PROV. DE QUÉBEC, CANADA  
G6V 6P8